



> **Francophones 2008** <  
**Mini-Conférence**

Lundi 10 mars  
Palais des Congrès de Paris

# **Les enjeux de l'évaluation des pratiques professionnelles et de l'évaluation des pratiques à risque**

**Docteur Bernard Croguennec, Limoges**

# Qu'est ce qu'une évaluation ?

## Définition:

« Démarche qui sert à estimer, corriger ou prioriser des actions d'amélioration, ainsi qu'à éclairer les processus de décision »

« plus souvent un message qu'une mesure »

## « Charte de l'évaluation »\*

- Pluralité (des points de vue)
- Distanciation (autonomie des acteurs)
- Compétence (conception et conduite de l'évaluation)
- Respect des personnes (confidentialité)
- Transparence (règles de diffusion)
- Opportunité (nécessité de produire des résultats)
- Responsabilité (mobilisation de moyens appropriés)

• Société Française de l'Évaluation 21 juin 2006  
[www.sfe.asso.fr](http://www.sfe.asso.fr)

# Évaluation effet de mode

Il existe des mots « magiques » en santé

Laser, Scanner,...Évaluer

Quelle constitution de dossier ne s'accompagne pas  
actuellement d'un chapitre ÉVALUATION ?

Dossiers de Recherche

...

SROS

CPOM

Réseaux

3C...

# L'évaluation est à la mode



## *L'action des ministres évaluée : qu'en pensez-vous ?*

- **50%**
- C'est très bien. La politique est un domaine comme les autres. On se doit de rendre des comptes.
- 
- **29%**
- C'est une mauvaise idée : la politique n'est pas qu'une affaire de chiffre, de quotas et de rendement.
- 
- **21%**
- Cela dépend : ces évaluations seront-elles rendues publiques ?
- 
- **Nombre de réponses : 1626 votes**
- **Sondage effectué du 04/01/2008 au 10/01/2008**

# Les enjeux de l'Évaluation

## Les enjeux actuels

le lien FMC EPP

les efforts de l'HAS

l'accréditation des spécialités à risque

## Les enjeux à venir

les étapes ultérieures

les indicateurs

l'évaluation des compétences

la certification

les enjeux médico-économiques

# Le principe d'une Évaluation de la FMC à l'EPP

- Peut-on accepter la poursuite d'une activité professionnelle d'environ 35 ans sans un entretien des connaissances ?

## Formation Médicale Continue

- Le principe de base date de 1996 \*
- Sous quelle forme ?
  - Facultative
  - Obligatoire (Loi du 4 août 2002)
  - « Partiellement » obligatoire (Arrêté 13 Juillet 2006: 250 points crédits FMC et EPP)
- 12 ans après: Attente des décrets d'application

\* Rapport IGAS Janvier 2006

# Le principe d'une Évaluation

- Formation Médicale Continue

## Quelle preuve de son efficacité ?

- La « patientèle » est-elle le reflet d'une pratique dans l'Etat de l'Art ?
- L'obligation sous formes de Points Crédits de Formation est basée sur une évaluation de la formation. Est-ce suffisant ?

Assister est une chose

Intégrer les données en est une autre

Mettre en pratique en est une troisième

« une méfiance vis-à-vis de la FMC traditionnelle, parfois coûteuse pour des programmes très légers... »

- **Principe de l'Évaluation Pratiques Professionnelles.**

- L'évaluation de la mise en pratique de la formation

# FMC et EPP

- **Un lien évident**
  - La FMC seule, sans évaluation, pourrait vivre par la volonté d'une amélioration des connaissances par des praticiens vertueux.
  - L'EPP est dépendante de la FMC  
L'évaluation des pratiques de la formation initiale et de la formation continue.
- Conception d'un **schéma commun de validation** des points crédits.

# Les enjeux actuels de l'EPP

L'invitation à une démarche QUALITÉ

- Qui ?
- Quoi ?
- Quand ?
- Comment ?

Décision de l'HAS publiée au J.O le 12 juillet 2005

# ÉVALUER

- Qui ?

Tous les HGE ?

Toutes les formes d'activité de la spécialité

Tous les acteurs salariés, libéraux.

En sentons-nous le besoin ?

- Quoi ?

- Les pratiques professionnelles

- Une première approche:

- Pour ne pas effrayer

- Pour se mettre dans le bain

- On n'évalue pas les connaissances mais la mise en œuvre de ces dernières\*

\* Ph Cabarrot, E.Dorval, J.M.Chabot.

De l'obligation de l'EPP et de sa mise en œuvre en HGE. GCB 2006;30:351-354.

# ÉVALUER

- Quand ?
  - Un rythme de 5 ans !  
Chiffre dédié à l'humain  
Un cycle administratif assez constant en France et dans le monde.  
Cycle de formation souvent sur 5 ans  
Bac + 5                      Bac +5+5+5
  - Une démarche plus continue !
- Comment ?
  - Autoévaluation
  - En partenariat avec la profession
  - Avec une validation de la démarche par HAS

Décision de l'HAS publiée au J.O le 12 juillet 2005

# Comment ?

- Des objectifs différents suivant la pratique ?
  - Objectif « hospitalisation publique » (collectif) ...staffs...RMM, RCP, Staffs protocolisés
  - Objectif « activité libérale » (individuel)..., suivi de recommandations, audit ciblé, registre, indicateurs d'activité, gestion des risques,
  - Objectif « activité salarié » (santé publique)...recommandations de bonne pratique des médecins conseils !!! « promotion de la qualité, la sécurité, l'efficacité et l'efficience des soins, de la prévention et plus généralement de la santé publique » \*

\* Dr D.Renoult CNFMC médecins salariés

# Organisation balbutiante de l'EPP

- Donner aux Médecins la faculté d'organiser l'EPP
  - Volonté Ministérielle: Code de Santé Publique et Code de la Sécurité Sociale
  - Organismes Agréés
    - Étape initiale: agrément de multiples OA
    - Démultiplication en fonction des modes d'exercice.
    - Réaction de s'approprier le contrôle:
      - Crainte pour les universitaires d'une perte de contrôle de la Formation
      - Crainte d'un contrôle Universitaire pour les libéraux
      - Incertitude des financements possibles

# Nouvelle Organisation EPP un enjeu de simplification

HAS

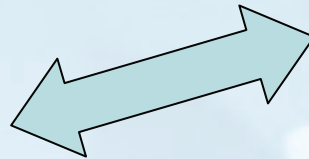
« Décision publiée au JO le 7 Novembre 07 relative à la mise en œuvre de l'EPP, modifiant la décision publiée le 12 juillet 2005 »

Principe d'une simplification avec « centralisation »

CNFMC seront chargés du recueil des déclarations de validation des programmes d'EPP

Élargissement du rôle des Médecins Habilités et des Médecins Experts Extérieurs vers un contrôle de qualité des OA

Organisme consultatif auprès HAS « Groupe contact » chargé d'un bilan à 5 ans avec une volonté de renouvellement des OA mettant en place des structures « fédératives »



CNFMC Conseils Nationaux de la Formation Médicale Continue



# Nouvelle organisation EPP un enjeu de financement

- **Le coût**
  - Démarche EPP individuelle
    - 200 € par médecin et par an, soit budget 180 M€ sur 5 ans
    - Orientation vers des démarches collectives
  - Démarche Accréditation
    - 500 € par médecin engagé et par an.
- **La valorisation de la Qualité ?**
  - Prendre en compte le coût de la non qualité !!
  - Établissements de Santé: 0 €
  - Médecins: 0€

# Nouvelle organisation EPP un enjeu de financement

- « Indépendance professionnelle et scientifique... » Décision HAS 7 Nov. 2007
  - Cotisations des Médecins !!!
  - État : 0€ pour l'EPP
  - Assurance maladie et Ass. Complémentaires: 0€ pour EPP
  - Fédérations Hospitalières (FHF, FHP...) Hôpitaux : mélange avec les fonds de FMC
  - Organisations professionnelles:
    - Syndicats: Fonds de FMC (OGC: Organisme Gestionnaire Conventiionnelle)
    - URML: Médecins Habilités
    - Sociétés Savantes: Argent de l'industrie !!!

# Un autre enjeu à l'EPP

- l'Accréditation des Équipes Médicales
  - Peut-on imaginer qu'une spécialité à risques ne s'intéresse pas à la gestion des risques ?
    - Vis-à-vis de sa propre pratique
    - Vis-à-vis de la sécurité des patients
  - Faut-il laisser cette démarche à des gestionnaires de risque ?
    - La perte d'une indépendance d'analyse
    - Influence des Établissements de Santé
    - Influence du secteur assurantiel

# l'Accréditation des Équipes Médicales ?

- **A quoi se résume cette démarche ?**
  - Déclaration anonymisée et analyse d'un à deux E P R par an !!!  
« défaut de préparation colique pour une coloscopie »
  - Suivi et analyse de faisabilité d'une recommandation  
« Facilité d'application de la recommandation sur  
antibioprophylaxie...  
« Facilité d'application des recommandations sur le statut  
hémostatique des patients »
  - Engagements de démarche de FMC
- **C'est de l'EPP « collant à la pratique »** orientée vers la  
Gestion des Risques

# Existe-t-il d'autres enjeux à l'EPP ?

- les démarches « qualité » à venir:
  - La mise en place des Indicateurs +++
  - Évolution vers une évaluation des compétences ?
  - Évolution vers une certification « quinquennale » ?
  - **Qui sera juge ?**

Enjeu de suprématie

« représentation professionnelle »

« universitaire »

« ordinale »\*

Diffusion publique souhaitée par les Usagers et les Médias <http://www.note2bib.com/>

\* Référentiel Métier: Bulletin CNOM Février 2008

# Existe-t-il d'autres enjeux à l'EPP ?

- Enjeux médico-économiques
  - Les exemples étrangers sont nombreux
    - Indicateurs « vétérans »
    - Indicateurs d'activité « Australie »
  - Des tentatives françaises limitées
    - RMO
    - Acbus
  - Pourtant on ne peut faire abstraction de cet enjeu important pour les gestionnaires de soins.
    - État
    - Caisses assurance maladie
    - Caisses complémentaires, assurances privées...

## Que retenir ?

- Les craintes des uns et des autres influencent les choix actuels:
  - Proposition de programme d'EPP à tout va...
    - Programme de Formation certificative
    - Démarches ponctuelles (V2) +++
    - Programmes associant FMC et EPP
  - Propositions catégorielles
    - Fonction du financement
    - Fonction du type d'EPP
- Nécessité de retrouver une UTILITE à l'EPP

# L'EPP Utile !!!



- **Rapport direct avec l'activité du médecin**
  - Un des éléments de sa pratique quotidienne
    - « Autour de la coloscopie »
    - « Autour des hépatites »
    - « Autour du cancer du colon »
    - « Avec les proctologues »
- **But d'amélioration des pratiques avec possibilité de suivi dans le temps**
  - Indicateurs
  - Participation à des Registres ou des Staffs protocolisés (RMM, RCP)
- **Base de recommandations**
  - « importance du travail de Société Savantes »

Découvrez la w

EA-HGE : l'EPP 100% I

Avec toute l'hépto-gast

Déclaration d'EPR ciblé sur les  
préparations coliques incomplètes

## « Autour de la coloscopie »

Registre National des Coloscopie (RENACOL)  
Prise en charge du risque lié à la coloscopie en  
gastroentérologie

## « Autour des hépatites »

Prise en charge de l'hépatite C

## « Autour du cancer du colon »

Tenue du dossier dans le cancer  
colorectal en gastroentérologie

## « Avec les proctologues »

Le CRO de l'hémorroïdectomie



HAS

HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

EA-HGE est le seul acteur vous permettant  
d'obtenir l'accréditation individuelle grâce à  
son partenariat exclusif avec la HAS.

(sans aucune obligation d'inscription)

# L'EPP Utile !!!

- Le paiement de la qualité

« P4P (Pay for Performance) du système Medicare »

- Un juste retour des choses
- Pour cela il faudra faire la preuve d'un retour sur investissement en terme de diminution des coûts.

# L'évaluation de l'évaluation l'enjeu de l'HAS

- C'est le principe même de la démarche qualité

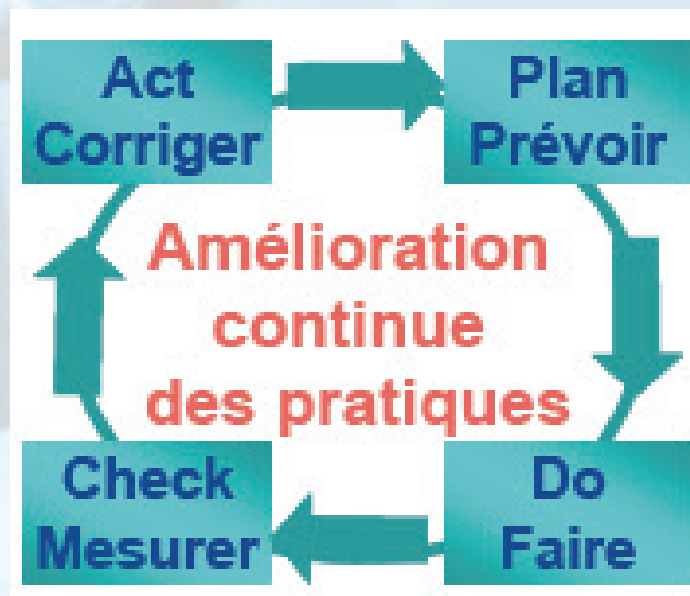
Combien de personnes se sont engagées dans la démarche depuis la parution des textes ?

Quel type de démarche (V2...)

Quels sont les obstacles ?

Modification des présentations

2<sup>ème</sup> vague de démarche



# Notre ministre sera aussi évaluée !!!



## ■ FMC-EPP, enfin la bonne année ?

ROSELYNE BACHELOT a assuré fin 2007 que les décrets de mise en œuvre de la formation médicale continue (FMC) obligatoire des professionnels de santé seraient « *signés dans les plus brefs délais* » (« le Quotidien » du 19 décembre). Selon la ministre de la Santé, « *2008 sera l'année du lancement du nouveau dispositif* ». Un souhait partagé par les instances responsables de ce dossier, les Conseils nationaux de formation médicale continue (CNFMC), la Haute Autorité de santé (HAS) et le Conseil national de l'Ordre des médecins

TOUBON/« LE QUOTIDIEN »